

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 mai 2020

PARER À LA CRISE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE - (N° 3010)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 45

présenté par

M. Garot, M. Potier, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Pueyo, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« , notamment liées à l'achat de fruits ou de légumes frais ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du Groupe Socialistes et apparentés vise à introduire dans les discussions sur ce texte législatif l'idée d'un chèque "alimentation saine".

En effet, à travers cet amendement, nous souhaitons encourager l'émergence d'un tel dispositif, proposé par le sénateur socialiste Jean-Luc Fichet et sa collègue Françoise Cartron, permettant de favoriser par exemple la consommation de fruits et de légumes frais. Dans leur récent rapport sur l'alimentation durable, les deux sénateurs proposent que ces chèques "alimentation saine" soient distribués "sous conditions de ressources ou attribués aux familles dont l'un des membres est identifié comme en surpoids ou obèse à l'occasion d'un programme de suivi médical".